



Corporation de Gestion
de la Voie Maritime
du Saint-Laurent

The St. Lawrence
Seaway Management
Corporation

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE TRAFIC MARITIME REPREND DANS LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Cornwall, Ontario (28 MAI 2022) – La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) a annoncé hier soir que la voie maritime du Saint-Laurent est de nouveau accessible aux navires commerciaux et aux embarcations de plaisance.

La circulation maritime avait été arrêtée suite à l'échouement du M/V Chem Hydra en aval de l'écluse de Côte-Sainte-Catherine dans le canal de la rive-sud dans la nuit du 27 mai 2022 relié à un problème de moteur ce, sans impact sur l'environnement. Le navire a été déplacé pour permettre la reprise de la navigation en toute sécurité. Tous les membres de l'équipage sont demeurés sains et saufs en tout temps et aucune entrée d'eau dans le bateau ou déversement à l'extérieur ont été signalés.

Les opérations se sont déroulées conformément au plan élaboré pour permettre le renflouement du navire.

À propos de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent.

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent a été créée en 1998 à titre de société sans but lucratif par le gouvernement du Canada, par les utilisateurs de la Voie maritime et par d'autres intervenants clés. En vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Corporation est responsable des actifs canadiens de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui demeurent la propriété du gouvernement du Canada dans le cadre d'une entente à long terme avec Transports Canada.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Nicolas Poirier-Quesnel

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

613-932-5170 poste 3248